

Somme toute RHÔNE

DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées

Bilan au 30 juin 2011

Données disponibles au troisième trimestre 2011

Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2011 : 8,5% (-0,3 point en un an ; -0,5 point en région)
- 106 903 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.11 (+5,0% en un an contre +3,7% en région)
- 6 722 Demandeurs d'Emploi en situation de handicap hors bénéficiaires de l'AAH seule (cat. A, B et C) (+30,2% en un an ; +18,1% en région)
- 61 141 offres d'emploi enregistrées au premier semestre 2011 par Pôle Emploi (hausse de 5,1% en un an contre +9,1% en région)
- Taux d'emploi direct de TH en 2009 (secteur privé) : 2,7%

Le contexte départemental

Plus petit département de la région de par sa superficie, le Rhône est pourtant le plus peuplé des départements rhônalpins et concentre près d'un tiers des emplois régionaux. Il intègre de grands centres de décisions et de nombreux sièges sociaux d'entreprises. Les activités de conseil, les services informatiques ainsi que l'ingénierie financière sont bien présents sur le territoire. Le tissu économique rhôdanien s'appuie largement sur son secteur tertiaire, tourné notamment vers les activités de service, qui concentre 79,1% des emplois contre 73,7% en Région. Le département dispose également d'une activité industrielle diversifiée ; le secteur pharmaceutique est particulièrement bien implanté avec la présence de nombreux centres scientifiques mais également l'industrie de la chimie et des équipements mécaniques. L'offre de sous-traitance est par ailleurs importante, notamment dans ce dernier secteur d'activité ainsi que dans le secteur de la transformation des métaux et de l'électricité électronique.

Dans son ensemble, la situation économique du département s'est nettement améliorée notamment pour le secteur tertiaire et la construction qui ont retrouvé leurs niveaux d'avant crise concernant l'emploi salarié privé. A contrario, l'effectif salarié dans le secteur industriel est en constante diminution depuis 2008.

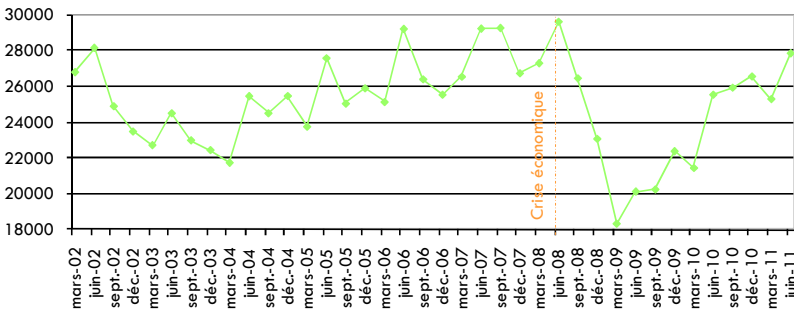
Sur an, le Rhône affiche la plus forte progression du nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap (toutes catégories confondues) (+28,4% contre +16,3% au niveau régional). Le nombre de demandeurs d'emploi tous publics continue de croître, mais dans une moindre mesure, (+3,9% contre +2,6% en Rhône-Alpes) et touche particulièrement les seniors et les chômeurs de longue durée. Le taux de chômage s'élève à 8,5% de la population active au mois de juin 2011 soit 2 points de plus que la taux d'avant crise en juin 2008.

L'emploi

L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

Le Rhône regroupe 32% des contrats d'intérim de la région, soit 27 869 contrats au 2^{ème} semestre 2011. A l'exception de l'Ain et de la Haute-Savoie, l'ensemble de la Région observe une diminution du nombre moyen de contrats d'intérim au 1^{er} semestre 2011. L'augmentation de l'intérim entre juin 2010 et juin 2011 est moins marquée que pour l'année précédente. Entre le 2^{ème} semestre 2010 et le 2^{ème} semestre 2011, le nombre moyen de contrats d'intérim a progressé de 9,1% dans le Rhône. Bien que cette progression dure depuis mars 2009 (point le plus bas), le nombre de contrats d'intérim n'égale pas celui d'avant crise et lui reste inférieur de 6 points.

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans le Rhône



Source : Pôle Emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

L'intérim

Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

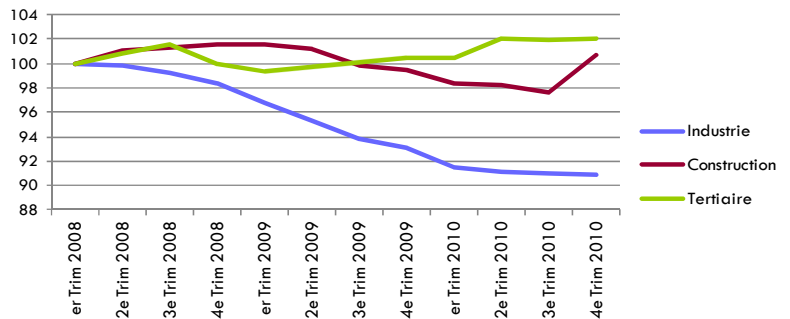
L'emploi dans le département du Rhône progresse encore au 4^e trimestre 2010 de +0,3% par rapport au 3^e trimestre 2010 (+0,1% au niveau régional). Ainsi l'évolution est de +0,8% (+1,4% en région).

L'industrie repart à la baisse ce trimestre (-0,2%) mais les effectifs restent assez stables depuis trois trimestres. La dégradation est lente. Elle est marquée par la chute enregistrée au cours du 1^{er} trimestre 2010, et se ressent à travers le bilan annuel de -2,5%.

Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans le Rhône au 31 décembre 2010

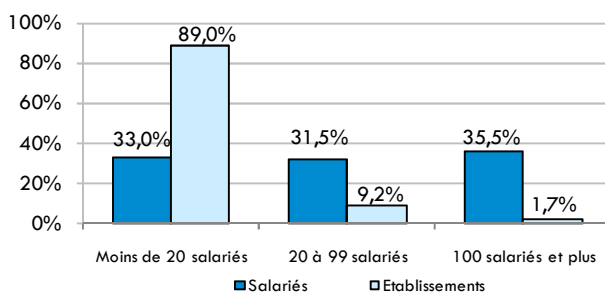
	Effectif	%	Evol. /12 mois
Agriculture	140	0,0%	ND
Industrie	104 072	17,3%	-2,5%
Construction	48 441	8,1%	-1,2%
Tertiaire	449 086	74,6%	1,6%
Total	601 728	100%	0,8%

Graphique 2 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité dans le Rhône (base 100 depuis le 1^{er} trimestre 2008)



Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Études trimestrielles, Estimations en données CVS - Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA). Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 3 : Répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé selon la taille de l'établissement dans le Rhône fin 2010



Source : Pôle Emploi, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2010 - Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA). Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Après de nombreux trimestres orientés à la baisse depuis 2009, l'emploi dans la construction affiche une hausse de 3,1% au 4^e trimestre 2010. Ainsi ses effectifs repassent la barre des 48 000 emplois et la construction constate alors une évolution annuelle positive de +1,2%.

Le tertiaire évolue peu avec +0,1%. Ses effectifs (75% de l'emploi total du Rhône) franchissent le seuil des 449 000 emplois en fin d'année 2010. Il ne cesse de créer des emplois depuis 2009 et l'évolution annuelle reste positive à +1,6%. Principal pôle économique de la Région, les établissements de grande taille du Rhône emploient plus d'un tiers de l'effectif salarié du département. A contrario, les entreprises de moins de 20 salariés du Rhône occupent 33,3% de l'effectif salarié privé contre une moyenne régionale de 37,2%.

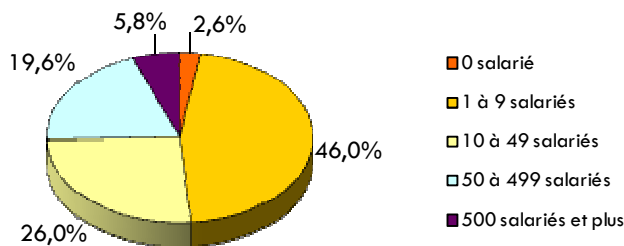
Les offres d'emploi

Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans le Rhône au cours du premier semestre 2011

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables	33 337	54,5%	7,3%
Offres temporaires	22 143	36,2%	6,0%
Offres occasionnelles	5 661	9,3%	-8,6%
Offres d'emploi enregistrées	61 141	100%	5,1%

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2010 et 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 4 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans le Rhône au premier semestre 2011



Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Un net ralentissement de l'évolution (+5%) du nombre d'offres d'emploi enregistrées entre les 1^{ers} semestres 2010 et 2011 est observé sur le département du Rhône en comparaison de celle mesurée entre 2009 et 2010 (+18%). Le Rhône, avec l'Ardèche, présente une évolution annuelle inférieure à la moyenne régionale (+9,1%). La reprise semble donc freinée notamment au vu de la stagnation de l'emploi salarié sur le département en 2010 (+0,8%). Plus nombreux sur le département du Rhône que sur l'ensemble de la région (889 établissements de plus de 100 salariés), les gros employeurs émettent un peu plus d'un quart des offres d'emploi.

Parallèlement, selon l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2011, le nombre de projets de recrutement pour l'année s'élève à 51 512 dans le département. Dans un tiers des cas ce sont des projets saisonniers.

Définitions :

Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois
Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois
Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** : les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

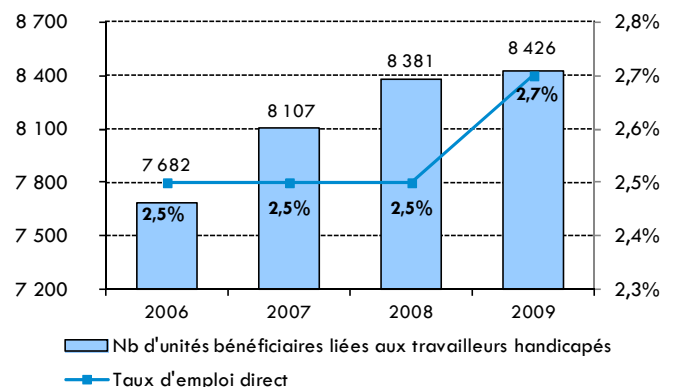
Dans le secteur privé, en 2009, 10 104 personnes handicapées sont employées directement par les 3 439 établissements assujettis** du département. Elles représentent 8 426 unités après valorisation, soit un taux d'emploi direct* de 2,7% (3,1% au niveau régional).

La hausse du nombre d'unités bénéficiaires reflète donc l'augmentation du nombre de personnes physiques employées puisque 1 723 personnes en situation de handicap supplémentaires ont été employées en 2009. L'évolution du taux d'emploi rend compte de cette progression mais elle est cependant à relativiser puisqu'en réalité celle-ci a été aussi impulsée par la diminution de l'effectif d'assujettissement (conséquence de la baisse générale des effectifs salariés enregistrée en 2009).

De fait, on observe une diminution (-4,5%) du montant collecté en 2010 par l'Agefiph au titre des déclarations 2009 qui s'élève à 21,1 millions d'euros (-9,2% pour le régional).

Concernant l'obligation d'emploi dans la fonction publique, le Rhône enregistre au 1^{er} janvier 2009, un taux d'emploi direct de personnes handicapées (hors éducation nationale) équivalent à la moyenne de la région (4,8% contre 4,7%).

Graphique 5 : Evolution des unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et du taux d'emploi direct* dans le Rhône (secteur privé)



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclarations obligatoires sur l'emploi des travailleurs handicapés - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

* Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés/ effectif d'assujettissement. ** Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

Le chômage

Attention, rupture dans les séries statistiques : En effet, depuis janvier 2010, la liste des personnes percevant l'AAH n'est plus transmise à Pôle Emploi, seuls les demandeurs d'emploi en situation de handicap (DETH) hors bénéficiaires de l'AAH seule sont pris en compte dans ce document. De ce fait, les publications 2010 et 2011 ne peuvent être comparées aux précédentes.

Par ailleurs, suite aux changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap peut également être sous-estimé. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des chiffres sur les demandeurs d'emploi handicapés et de leurs évolutions.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Tableau 3 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans le Rhône au 30 juin 2011

Catégorie	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	5 436	75,4%	32,3%	64 977	56,3%	-0,2%	70 413	57,4%	1,7%
Catégorie B	566	7,8%	9,7%	13 518	11,7%	7,3%	14 084	11,5%	7,4%
Catégorie C	720	10,0%	33,6%	21 686	18,8%	14,8%	22 406	18,3%	15,3%
Catégorie D	178	2,5%	21,9%	5 191	4,5%	-15,3%	5 369	4,4%	-14,5%
Catégorie E	311	4,3%	2,0%	10 034	8,7%	3,8%	10 345	8,4%	3,7%
Total	7 211	100%	28,4%	115 406	100%	2,7%	122 617	100%	3,9%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.
Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule.

A la fin du mois de juin 2011, le département du Rhône affiche une augmentation de 5% du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en catégories A, B ou C par rapport à juin 2010. Avec la Haute-Savoie, le Rhône affiche la plus forte progression du nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories confondues) en situation de handicap (+28,4% contre +16,3% au niveau régional). Au niveau du département, cette augmentation est essentiellement due à la progression du nombre de demandeurs handicapés en catégorie A et C, soient deux catégories en recherche active d'emploi. On observe de manière générale, que le public handicapé est davantage touché par la progression du chômage (+28,4%) en comparaison du public non handicapé (2,7%).

Graphique 6 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi dans le Rhône (catégories A, B et C) (base 100 mars 2000)



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.
Précaution de lecture : Les tendances observées sur le graphique 5 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestre par trimestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

(+18,1% contre +30,2%). La part des demandeurs d'emploi en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule) inscrits à Pôle Emploi en catégories A, B ou C représentent 6,3% de la demande d'emploi tous publics du département, part relativement faible par rapport aux autres départements de la région (7%).

Le taux de chômage localisé...

... équivaut au pourcentage de chômeurs au sein de la population active (actifs occupés ou personnes pourvues d'un emploi + chômeurs). La méthodologie d'estimation du chômage régional et départemental synthétise les informations de l'enquête emploi (chômage au sens BIT) et des DEFM (Pôle Emploi) de catégorie A seulement (personnes sans emploi, immédiatement disponibles, sans activité salariée ou non salariée et tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi).

Au mois de juin 2011, le taux de chômage s'établit ainsi à 8,5% de la population active du département, niveau similaire à celui enregistré en région et de 0,3 point inférieur à celui enregistré un an auparavant.

Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi en situation de handicap dans le Rhône, compte tenu du poids qu'ils représentent dans le total régional (25,5%), présentent les mêmes caractéristiques qu'au niveau régional : leur niveau de formation est moins élevé, les personnes de plus de 50 ans sont surreprésentées et la part de chômage de très longue durée est supérieure à celle du tous publics. Dans le Rhône, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap a augmenté de 30,2% contre 18,1% pour les demandeurs en situation de handicap pour l'ensemble de la Région. Cette évolution est essentiellement due à l'augmentation relative de jeunes demandeurs en situation de handicap (+50,5%) et des chômeurs de moins de 6 mois (+34,8%). Parmi les demandeurs d'emploi tous publics inscrits en catégories A, B, ou C, ce sont ceux dont l'ancienneté d'inscription est de minimum 2 ans qui enregistrent l'augmentation la plus forte (+33,0%) entre les premiers semestres 2010 et 2011, suivis des chômeurs âgés d'au moins 50 ans (+15,1%).

Tableau 4 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans le Rhône au 30 juin 2011

	Handicapés			Non handicapés			Tous publics		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Homme	3 883	57,8%	30,1%	51 270	51,2%	0,5%	55 153	51,6%	2,2%
Femme	2 839	42,2%	30,3%	48 911	48,8%	7,3%	51 750	48,4%	8,3%
Moins de 25 ans	155	2,3%	50,5%	12 722	12,7%	-2,8%	12 877	12,0%	-2,4%
De 25 à 49 ans	4 055	60,3%	28,2%	71 878	71,7%	3,1%	75 933	71,0%	4,2%
50 ans et plus	2 512	37,4%	32,5%	15 581	15,6%	12,7%	18 093	16,9%	15,1%
Non qualifié	2 786	41,4%	22,6%	27 068	27,0%	2,7%	29 854	27,9%	4,2%
Qualifié	3 931	58,5%	36,2%	72 750	72,6%	4,0%	76 681	71,7%	5,3%
Sans diplôme, certif. d'études	1 975	29,4%	22,4%	15 580	15,6%	1,6%	17 555	16,4%	3,6%
CAP, BEP	2 985	44,4%	32,2%	32 316	32,3%	1,5%	35 301	33,0%	3,5%
Bac et plus	1 762	26,2%	36,4%	52 097	52,0%	5,8%	53 859	50,4%	6,5%
Moins de 6 mois de chômage	2 017	30,0%	34,8%	41 816	41,7%	0,7%	43 833	41,0%	1,9%
6 mois à moins de 12 mois	1 385	20,6%	30,0%	23 692	23,6%	-4,0%	25 077	23,5%	-2,6%
1 an à moins de 2 ans	1 570	23,4%	28,8%	19 923	19,9%	2,7%	21 493	20,1%	4,3%
2 ans et plus	1 750	26,0%	26,5%	14 750	14,7%	33,8%	16 500	15,4%	33,0%
Total	6 722	100%	30,2%	100 181	100%	3,7%	106 903	100%	5,0%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi. - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Précision : Sont entendus par demandeurs d'emploi non qualifiés, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les postes dits qualifiés correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

Dans le département du Rhône, deux agences sont réservées à des publics spécifiques : l'Espace cadres et l'unité spécialisée spectacle. D'autre part, une nouvelle agence a été ouverte à Caluire et accueille 1,8%

Tableau 5 : Les agences locales Pôle Emploi dans le Rhône au 30 juin 2011

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Saint-Fons	244	3,6%	19,6%	2 808	2,8%	8,3%
Villeurbanne Pascal	333	5,0%	48,7%	4 942	4,9%	3,9%
Belleville	153	2,3%	51,5%	1 839	1,8%	3,1%
Lyon Croix-Rousse	83	1,2%	-2,4%	1 654	1,7%	-2,0%
Neuville	100	1,5%	17,6%	1 619	1,6%	-2,8%
Villefranche sur Saône	469	7,0%	26,1%	4 954	4,9%	-0,5%
Tarare	337	5,0%	30,1%	4 018	4,0%	6,8%
Givors	270	4,0%	65,6%	3 214	3,2%	5,1%
Rillieux la Pape	175	2,6%	-19,0%	2 620	2,6%	-40,3%
Caluire	118	1,8%	ND	1 927	1,9%	ND
Saint Priest	317	4,7%	30,5%	4 455	4,5%	3,9%
Vaulx en Velin	334	5,0%	47,8%	4 326	4,3%	6,9%
Vénissieux	346	5,1%	16,9%	5 200	5,2%	6,3%
Oullins	409	6,1%	49,8%	6 340	6,3%	4,0%
Meyzieu	279	4,2%	18,7%	3 603	3,6%	6,3%
Tassin la Demi Lune	302	4,5%	40,5%	5 447	5,4%	7,6%
Lyon Victor Hugo	160	2,4%	28,0%	3 167	3,2%	-8,3%
Lyon Vaise	403	6,0%	25,9%	5 149	5,1%	-7,1%
Lyon Vivier Merle	474	7,1%	2,8%	6 769	6,8%	-5,2%
Lyon Bollier	190	2,8%	31,0%	4 263	4,3%	-0,6%
Bron	222	3,3%	15,6%	3 293	3,3%	4,6%
Unité spéc. Lyon spectacle	56	0,8%	12,0%	4 993	5,0%	10,1%
Villeurbanne Perallièrre	438	6,5%	45,5%	4 945	4,9%	3,9%
Lyon Cazeneuve	461	6,9%	32,9%	4 692	4,7%	-1,6%
Espace Cadres Lyon	46	0,7%	142,1%	3 873	3,9%	59,6%
Total	6 719	100%	30,3%	100 110	100%	3,7%

de l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap. Concernant ce public, 6 agences (Villefranche sur Saône, Oullins, Lyon Vaise, Lyon Vivier Merle, Villeurbanne et Lyon Cazeneuve) suivent chacune plus de 400 personnes. Parmi celles-ci, les agences de Oullins et de Villeurbanne ont enregistré les plus fortes augmentations en un an (respectivement +49,8% et +45,5%).

Précision : 74 demandeurs d'emploi, handicapés ou non, sont suivis dans le cadre de la Convention de Reclassement Professionnelle (CRP). Ils sont pris en charge par une équipe de reclassement personnalisé (couvrant un ou plusieurs bassins ou un département) et ne sont donc pas rattachés à une agence locale. C'est pourquoi ils n'apparaissent pas dans la ligne total du tableau 6.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi. ND : Non diffusable.

Les entrées et les sorties du chômage

Stables pour le public non handicapé, les entrées et les sorties pour les demandeurs handicapés ont très fortement augmenté (+26,6% et +26,9%) entre les premiers semestres 2010 et 2011. Ces progressions de flux pour le public handicapé restent supérieures à la moyenne régionale. Comme pour l'ensemble de la Région, la part des entrées au chômage pour licenciement, et notamment « licenciements autres » est plus élevée pour la population handicapée (16,2%) que pour la population non handicapée (9,5%). Parallèlement à l'importance du flux entre les sorties et les entrées au chômage des personnes en situation de handicap, la forte récurrence au chômage (entre 8 jours et 2 mois) est plus élevée chez le public handicapé (35,6% contre 31,2%). Concernant les sorties, pour l'ensemble du public, l'absence au contrôle constitue le principal motif suivi de la reprise d'emploi (16,1% pour les personnes handicapées contre 22,4%). Concernant la part des sorties pour arrêt de recherche, elle est plus élevée pour le public handicapé (16,4%) que pour les personnes non handicapées (8,7%).

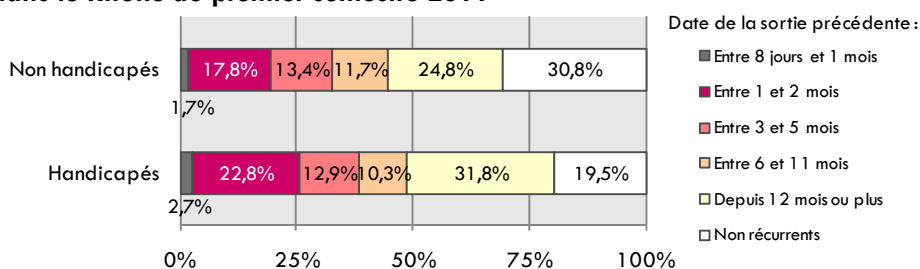
Tableau 6 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans le Rhône au premier semestre 2011

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	526	18,1%	51,1%	9 507	12,3%	-6,6%
<i>Licenciements économiques</i>	55	1,9%	0,0%	2 156	2,8%	-8,6%
<i>Autres licenciements</i>	471	16,2%	60,8%	7 351	9,5%	-6,0%
Rupture conventionnelle de contrat	73	2,5%	58,7%	4 715	6,1%	21,5%
Démission	37	1,3%	12,1%	2 348	3,0%	-2,9%
Fin de contrat	395	13,6%	48,5%	16 569	21,4%	10,5%
Fin de mission d'intérim	104	3,6%	-4,6%	6 109	7,9%	-1,7%
Première entrée	21	0,7%	-22,2%	3 591	4,6%	-10,1%
Reprise d'activité	360	12,4%	17,3%	4 779	6,2%	-9,6%
Autres	1 390	47,8%	19,8%	29 654	38,4%	-2,0%
Total	2 906	100%	26,6%	77 272	100%	0,1%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2010 et 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires**

Précisions : Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 7 : Récurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure, dans le Rhône au premier semestre 2011



Source : Pôle Emploi, DEE Persée premier semestre 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : 80,5% des entrées à Pôle Emploi des demandeurs en situation de handicap sont des réinscriptions contre 69,2% pour les demandeurs non bénéficiaires. 22,8% de ces entrées interviennent suite à une sortie qui avait eu lieu entre 1 et 2 mois auparavant, 17,8% pour les personnes non handicapées.

Tableau 7 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans le Rhône au premier semestre 2011

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	505	16,1%	22,9%	17 283	22,4%	-2,4%
Entrée en stage	160	5,1%	56,9%	2 227	2,9%	-2,7%
<i>Arrêt maladie</i>	295	9,4%	35,9%	3 437	4,5%	9,2%
<i>Dispense</i>	36	1,1%	-29,4%	371	0,5%	-54,7%
<i>Autres arrêts</i>	153	4,9%	98,7%	2 345	3,0%	10,1%
Total arrêts de recherche	484	15,4%	40,3%	6 153	8,0%	1,0%
Changement d'agence	56	1,8%	7,7%	2 080	2,7%	1,0%
Absence au contrôle	1 367	43,5%	26,8%	35 348	45,8%	1,1%
Radiation	283	9,0%	37,4%	7 196	9,3%	9,6%
Autres cas	284	9,0%	1,8%	6 845	8,9%	-13,1%
Total	3 139	100%	26,9%	77 132	100%	-0,5%

Source : Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2010 et 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap. Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes – Pôle Observatoire par Sandrine VANDELDE, Chargée d'études statistiques et Claire PUTAUD, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Octobre 2011.

Définitions :

Demands d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demands d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'information...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n°15, juillet 2011 - « Quelques incertitudes freinent encore la reprise ». Synthèse conjoncturelle du premier trimestre 2011. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

OPALE - Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise.

Suivi économique conjoncturel, tableau de bord 1^{er} trimestre 2011

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2011

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPHP et CRDI RA - déclarations 2010, effectifs au 1^{er} janvier 2009.

Statistiques de l'emploi salarié - Pôle emploi Rhône-Alpes

Repères & Analyses Rhône, emploi salarié, 4^{ème} trimestre 2011. Publication téléchargeable sur www.emploi-rhonealpes.fr

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses *études* et *périodiques* dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES,
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INFORMATIONS
POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES

CRDI Rhône-Alpes

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : observatoire@handiplace.org



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.